



Compte-rendu ENTRETIEN avec la liste PG.PERRIER du 13/02/2008

L'ACCESSION au LOGEMENT à LUÇON :

Engagement : Création d'une maison à 15€ par jour dans la zone d'aménagement concerté.

Environ 300 demandes par an ...seulement 50 de satisfaites.

Les situations les plus difficiles concernent des mamans élevant seules leurs enfants...

En a parte, on évoque la nécessité du renforcement de la mise à disposition de nouveaux outils pour éviter les situations conduisant à la monoparentalité, avec notamment la possibilité pour ceux qui le souhaitent de suivre un parcours de préparation « humaine » dans le cadre du mariage civile.

Les AFC peuvent proposer des noms de personnes assurant ce type de formation.

On note l'engagement des élus locaux qui assurent la séance préalable de rencontre du couple.

10 à 15% de logements sociaux intégrés dans tous les aménagements récents.

Du fait du contournement de Luçon, possibilité de regagner une nouvelle bande de terrain du côté de l'espace PLAISANCE : un quota de logements sociaux est prévu.

Réflexions à pousser autour des dispositifs BORLOO et du travail avec les offices HLM (Vendée Logement et Office Public Habitat de Vendée).

L'ACCUEIL des PETITS :

Engagements: Création d'un poste d'adjoint spécifique à la Jeunesse et à la petite enfance.

Amélioration des ressources de la halte garderie.

Le contrat liant Luçon à la crèche de Ste HERMINE expire d'ici un an. Cette solution a permis l'accueil de 2 petits luçonnais...La contribution CAF de Luçon est pour autant versée à Ste HERMINE...

Il faudra engager une démarche de rééquilibrage des financements pour développer l'accueil sur Luçon.

Les locaux actuels permettent un agrandissement en vue d'un accueil de 48 places supplémentaires.

La nécessité d'une amélioration de l'ACCUEIL et de la COORDINATION est reconnue.

ANIMATIONS SPORTIVES et CULTURELLES – JEUNESSE :

Engagements : Mise en place d'une politique familiale active avec des tarifs préférentiels.

Création d'un chèque "SPORT pour TOUS" afin d'aider les familles à accéder à la pratique sportive.

Difficulté : il faut pouvoir intégrer le SPORT dans l'INTERCOMMUNALITE (sur 3800 licenciés à Luçon, seuls 1700 luçonnais) .

Nous rappelons que la carte Famille Nombreuse est un moyen simple de prise en compte des situations FAMILIALES.

PERSONNES AGEES :

Engagement :Renforcement des actions du CCAS vis à vis des aînés

Les axes de travail concernant le maintien au domicile sont à renforcer.

La piste de réflexion concernant le lien JEUNES-PERSONNES AGEES est à creuser notamment dans le cadre du CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES .